

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 28 FEVRIER 2017

A 20 HEURES

Toute l'assemblée est présente

Lecture de l'ordre du jour

ORIENTATIONS BUDGETAIRES : Lecture des différentes propositions de travaux ou d'acquisition pour la confection des différents budgets. Le conseil donne son accord pour ces prévisions.

ACQUISITION BATIMENT MUSELLE : Suite à la visite des responsables bâtiments communaux il faudra prévoir un rafraîchissement, la mise aux normes des sanitaires et de la ventilation.

Pour cette acquisition prévoir un emprunt de 100 00 euros sur 10 ans au taux de 1.25 % ou sur 15 ans à 1.70 %. Monsieur le Maire a demandé une proposition au Crédit Agricole. Le Conseil est d'accord pour contracter un emprunt sur 15 ans.

Prévoir l'acquisition de matériel pour cuisiner. Se renseigner sur les normes sanitaires.

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE COMMERCE : Le Conseil est d'accord pour la création d'un budget annexe commerce assujetti à la TVA...

REHABILITATION MAISON VIAL : L'adjoint des bâtiments a contacté des organismes pour la création de logements sociaux trois sur quatre ont refusé il reste un organisme qui doit nous recontacter.

La partie haute pourrait être louée à une personne pour une profession libérale. Quelques travaux seront nécessaires. Des devis ont été sollicités. Le conseil est en attente de devis.

La commune a droit à des subventions par la Région, Monsieur le Maire a demandé des devis estimatifs pour les transmettre pour 2018 pour la partie basse du bâtiment. Une délibération sera prise en ce sens.

DOSSIER ADRESSAGE : La commission a créé des noms des rues, chemins et impasses. Lecture est donnée à l'assemblée de la liste des noms proposés. Le conseil valide. Des devis sont établis pour l'acquisition des plaques et des panneaux signalétiques.

DOSSIER AIRE DE LOISIRS : Une estimation a été établie par le bureau d'études Réalités. Le conseil retient la formule des toilettes sèches. Un appel d'offres sera lancé dans les semaines à venir.

ZONE ARTISANALE : Un nouveau bail a été signé avec l'EURL Garage Farjot à compter du 1^{er} janvier 2017 pour 9 ans pour une superficie de 400 m².

Travaux prévus sont la création de fenêtres sur le local de la Rumeur Libre et des travaux d'aménagement extérieurs dont un enrochement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Il s'est passé dans de bonnes conditions et a été terminé en temps voulu. Les chiffres officiels seront connus en fin d'année.

MAISON ASSISTANTES MATERNELLES : quatorze retours de l'enquête. Peu de personnes intéressées à temps complet. Le conseil va réfléchir sur la suite à donner à ce projet.

FLEURISSEMENT : Des élus ont assisté à la remise des récompenses du concours fleurissement départemental qui s'est déroulé à Roanne. Une responsable va se déplacer sur la commune pour éventuellement demander le label Une fleur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST : Plusieurs délibérations sont à prendre pour la nouvelle communauté :

- Nomination d'un suppléant à Forez Est qui ne peut être que le 1^{er} adjoint par conséquent Monsieur DUTEL Gérard est nommé ;
- Le conseil vote à l'unanimité contre le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de Forez Est ;
- Le conseil décide de dénoncer sa convention prise avec le SIEL pour l'instruction des autorisations du droit au sol et d'adhérer à la Communauté de Forez Est.
- Nomination d'un représentant à la CLECT (commission locale d'évaluation des Charges Transférées) pour le transfert des charges

entre la commune et l'EPCI. Le conseil décide de nommer DUPUY Ghislaine.

Questions diverses :

- Cérémonie du 19 mars aura lieu le dimanche 19 mars à 11 h 45 devant le Monument aux Morts ;
- CACES conduite d'engins en sécurité : Loïc Mayère l'a passé.
- Devis pour du reboisement à Montcellier : Coforet a établi un devis d'un montant de 2 610 euros TTC pour 500 pieds de douglas avec protections contre les chevreuils et traitement préventif contre l'hylobe. Le conseil donne son accord pour le reboisement.
- La société JPSMaintenance a fait les tests de vérification de sécurité des cercles de panneaux basket extérieurs et intérieurs.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 23MARS 2017 A 20 HEURES ET JEUDI 13 AVRIL 2017 A 20 HEURES.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à onze heures quarante